

Avis de constitution

SOCIETE « ECOLE VIRTUELLE DES CREATIFS » en abrégé « EVC »

Siège Abidjan Bingerville Abatta-Lot 26-Ilot 2, Lot
26, Ilot 2

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 18 Déc 2023, et enregistrés au CEPICI le 15 Jan 2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « ECOLE VIRTUELLE DES CREATIFS

» en abrégé « EVC »

Objet : La société a pour objet en Côte d'Ivoire et à l'étranger :

- Formation en infographie (création digital, montage vidéo)

- formation en marketing digital
- formation en communication digitale
- formation en web design
- formation en bureautique et informatique
- vente de matériels informatiques
- vente de supports de formation
- consulting en stratégie digitale

- placement de personnel (qualifié en infographie et marketing digital).

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.

- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée

- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (200.0) Parts Sociales de Cinq Mille (5,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 200 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social Abidjan Bingerville Abatta-Lot 26-Ilot 2, Lot 26, Ilot 2

Dirigeant(s) M BILE BOSSOMBRA (GÉRANT), Mlle BOLI YUEVA SIDONIE (COGÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B12-00430 du 29/01/2024 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°05141/GTCA/RC/2024 du 29/01/2024

